

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 21 décembre 2015**

Membres présents : 12 – Procurations : 03 - Votants : 15  
Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 21 décembre 2015 à 20 heures.  
Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 26 novembre 2015.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence de Monsieur M. le Maire, sur les points suivants :

**1. Aliénation de bien de la Section des Forges : résultat de la consultation des électeurs**

Accord unanime pour donner un avis favorable à l'aliénation d'une surface de 1 542 m<sup>2</sup> de la parcelle YX 40, propriété de la Section des Forges, pour sa vente à Madame MARTEL Nicole au prix de 0,21 € le m<sup>2</sup>, conjointement à la décision des électeurs de la Section en date du 6 décembre 2015 :

Résultat du vote :

Inscrits	Votants	Pour	Contre
21	19	14	5

**2. Transfert de la cuve et du réseau de gaz à PRIMAGAZ**

Suite à la cession des logements sociaux de l'Ancien Presbytère à OPHIS, unanimité pour céder à PRIMAGAZ le réseau et la cuve de gaz pour un euro symbolique et faire bénéficier les utilisateurs des tarifs et conditions préférentiels, y compris une facturation directe.

**3. Remplacement des menuiseries du logement communal de l'Ancienne Poste**

Accord unanime pour confier à l'Entreprise « Atelier de Guillaume » le remplacement des volets du logement sis au 14 rue des Baisles par des volets roulants électriques aluminium pour un montant HT de 1 060 € HT, auquel se rajoute le raccordement électrique pour un montant de 145 € TTC.

**4. Sécurisation et entretien de la mare de Chanteloup**

Vote unanime pour confier à l'Entreprise Eric Bard la pose d'une clôture type « ranch » sur la circonférence de la mare de Chanteloup, soit 114 mètres linéaires, et la réalisation d'une poutre entre le chemin et la mare, pour un montant de 6 147,10 €.

**5. Complément pour l'aménagement de la mare des Mazeaux**

Vote unanime pour confier à l'Entreprise Eric Bard la pose d'une clôture type « ranch » sur la circonférence totale de la mare des Mazeaux, soit 26 mètres linéaires supplémentaires, pour un montant de 926,90 €.

**6. Création d'un poste pour un Emploi d'Avenir**

Unanimité pour créer à compter du 20 janvier 2016, pour une durée d'un an, un poste en Emploi d'Avenir de 35 heures hebdomadaires, qui sera porté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

**7. Participation de la collectivité au financement de la protection sociale des agents**

Accord unanime pour participer, à hauteur de 10 € par mois, à la protection sociale des agents en matière de santé (mutuelle labellisée) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**8. Rapports annuels 2014 du SIEG et de l'AMF**

Le Conseil municipal prend acte de la communication des rapports techniques et financiers du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme, et de l'Association des Maires de France, pour l'année 2014.

**Décisions n'ayant pas donné lieu à délibération**

- Les demandes de réservation de la Salle Polyvalente par les associations de la commune seront examinées au niveau municipal par l'adjointe en charge de cette délégation de fonction avant confirmation aux demandeurs. Pour la date des 8 et 9 juillet 2016, la salle sera attribuée à l'Echo de la Morge et il sera demandé à l'Association GAM un report de son animation les 13 et 14 juillet.
- Auvergne topographie réalisera un relevé topographique du site de la salle polyvalente dans le cadre du projet de rénovation et d'extension de cette dernière.

- c) Le marché fleuri et gourmand se déroulera en 2016 à Charbonnières-les-Vieilles. Les détails de son organisation seront abordés lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
- d) Le traditionnel repas du maire, des conseillers municipaux et de leurs invités se déroulera cette année le samedi 30 janvier 2016 à midi à la Chaumière en présence de M. le Sous-Préfet de Riom.
- e) Dates à retenir :
  - Dimanche 17 janvier : repas du CCAS
  - Vendredi 22 janvier à 19h : vœux de la municipalité
  - Samedi 30 janvier : foire de Charbonnières-les-Vieilles
  - Lundi 1<sup>er</sup> février à 20h : réunion du conseil municipal
  - Vendredi 5 février à 20h : réunion des associations
  - Vendredi 29 avril : réunion publique : présentation du budget primitif 2016 et bilan de 2 ans de mandat
- f) Présentation de la proposition du Conseil Départemental pour la réhabilitation de la route de Lalignier à La Tour Serviat.
- g) Des devis sont demandés pour réaliser la mise en sécurité des ateliers communaux, suite au cambriolage : alarme et renforcement de la porte d'entrée.
- h) La liste des critères retenus pour les entretiens professionnels du personnel seront soumis au Comité Technique du CDG63 avant le 31 décembre 2015.